

A PARTIR DU 1ER JANVIER 2017, EN VOLVESTRE L'AVENIR S'ECRIT ENSEMBLE

Les Communauté de Communes de Garonne-Louge et Communauté de Communes du Volvestre s'unissent

Chers concitoyens,

L'année 2017 verra naître notre nouvelle intercommunalité élargie à 32 communes, fruit de la fusion de la Communauté de Communes de Garonne-Louge et de la Communauté de Communes du Volvestre.

Notre territoire, le Volvestre, constitue le socle de notre identité commune. C'est pour cette raison que notre nouvelle intercommunalité portera le nom de Communauté de Communes du Volvestre et que son siège se situera à Carbonne.

Cette union est cohérente car les deux entités exercent des compétences proches et partagent un projet de développement pour notre territoire. Ce rapprochement nous permet de mettre en commun nos compétences et de les mutualiser. Evidemment, des ajustements seront réalisés.

La loi prévoit notamment que les compétences de notre nouvelle communauté soient peu à peu harmonisées, dans un délai d'un ou deux ans selon les compétences. Ceci signifie que le Conseil Communautaire devra décider de généraliser certaines compétences héritées des communautés fusionnées ou, au contraire, d'en restituer certaines aux communes.

Le conseil communautaire devra aussi harmoniser les régimes fiscaux des deux communautés et réaliser une unification des taux d'imposition intercommunaux sur différents impôts (cotisation foncière des entreprises, taxe d'habitation, taxes foncières, taxe d'enlèvement des ordures ménagères). Un engagement a été pris par les élus de ce nouveau territoire afin d'éviter des modifications importantes pour les contribuables.

A l'heure des métropoles, la construction de notre nouveau territoire, de près de 30 000 habitants, sera un atout pour faire face aux enjeux de demain. Nous poursuivrons, ensemble, l'engagement de nos 32 communes en faveur d'un développement équilibré et solidaire du territoire, d'un service public de qualité accessible à tous et de l'éducation des plus jeunes.

Patrick LEMASLE
Président de la Communauté
de Communes du Volvestre

Patrick MASSARUTTO
Président de la Communauté de
Communes de Garonne-Louge



Plus d'informations auprès des services de votre nouvelle intercommunalité,
situés au 34 avenue de Toulouse à Carbonne

Tél : 05 61 90 80 70
contact@cc-volvestre.fr
www.cc-volvestre.fr